



**PROCES-VERBAL
DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 13 FEVRIER 2017 à 19H30**

L'an deux mil dix-sept, le treize février,

Le Conseil Municipal de la commune de Luxeuil-les-Bains, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Frédéric BURGHARD, Maire.

Etaient présents :

- M. Frédéric BURGHARD, Maire
- M. Michel CALLOCH, Mme Martine BAVARD, M. Stéphane KROEMER, Mme Véronique DEVOILLE, M. Didier HUA, Mme Evelyne MOUGEL, M. Louis MARTHEY, Adjoints au Maire
- M. Arnaud DEMONET, M. Bernard LEGRAND, Mme Jacqueline COEFFIC, Mme Marie-Claude DOILLON, M. Michel RAISON, M. Christian ROYAL, Mme Béatrice LEPAGNEY, Mme Nathalie SIRVEAUX, Mme Isabelle HUTNYK, M. Gilles FRANC, , M. Thierry PIQUARD, Mme Christelle POUTOT, M. Guy LARRIERE, Conseillers municipaux

Avaient donné pouvoir :

Mme Pascale MANGIN donne pouvoir à Mme Evelyne MOUGEL

Mme Françoise GUILLEMIN donne pouvoir à M. Didier HUA

Mme Christelle BARDOT donne pouvoir à Mme Véronique DEVOILLE

M. Alexandre DOILLON donne pouvoir à M. Bernard LEGRAND

M. Karim MALOUCI donne pouvoir à M. Michel CALLOCH

M. Hugo COLOMBAT donne pouvoir à M. Stéphane KROEMER

M. Jean-Jacques FROTE donne pouvoir à M. Thierry PIQUARD

Mme Michelle GROSMARE donne pouvoir à Mme Martine BAVARD

Etait absent :

/

CALCUL DU QUORUM : 29/2 + (1) = 15

(n'entre pas dans le calcul du quorum le Conseiller Municipal empêché qui a donné pouvoir à un collègue de voter en son nom).

Le quorum est atteint avec **21** présents au moment de l'ouverture de la séance. Le Conseil Municipal peut délibérer valablement.

ORDRE DU JOUR

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
Du LUNDI 13 FEVRIER A 19 H 30
ORDRE DU JOUR

- A - Désignation du secrétaire de séance
- B - Approbation du procès-verbal de la séance du Conseil Municipal du 19 janvier 2017
- C - Communication des décisions du Maire
- D - Communication sur les marchés publics à procédure adaptée relevant de l'article 28 du code des Marchés Publics

1. Comptes administratifs – Exercice 2016 / Budget principal Ville
2. Comptes administratifs – Exercice 2016 / Budget annexe service de l'eau
3. Comptes administratifs – Exercice 2016 / Budget annexe assainissement
4. Comptes administratifs – Exercice 2016 / Budget annexe cinéma Espace Molière
5. Comptes administratifs – Exercice 2016 / Budget annexe lotissement Chatigny
6. Comptes de gestion – Exercice 2016 / Budget principal Ville
7. Comptes de gestion – Exercice 2016 / Budget annexe service de l'eau
8. Comptes de gestion – Exercice 2016 / Budget annexe assainissement
9. Comptes de gestion – Exercice 2016 / Budget annexe cinéma Espace Molière
10. Comptes de gestion – Exercice 2016 / Budget annexe lotissement Chatigny
11. Affectation du résultat 2016 - Budget principal Ville
12. Affectation du résultat 2016 - Budget annexe service de l'eau
13. Affectation du résultat 2016 - Budget annexe assainissement
14. Débat d'orientation budgétaire – Exercice 2017
15. Opposition au transfert de la compétence PLUi à la CC du Pays de Luxeuil

A ➤ Désignation du secrétaire de séance

Conformément à l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, il est proposé au Conseil Municipal de désigner son secrétaire de séance parmi l'assemblée délibérante.

Mme Nathalie SIRVEAUX a été désignée en qualité de secrétaire de séance.

B ➤ Approbation du procès-verbal des réunions du Conseil Municipal du 19 janvier 2017

Conformément à l'article L.2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales, le compte-rendu des délibérations de la séance du 19 JANVIER 2017 a été affiché dans la huitaine. Le procès-verbal de la réunion du Conseil Municipal du 19 JANVIER 2017, figurant en annexe à la convocation, est soumis à l'approbation du Conseil Municipal.

ADOPTE A L'UNANIMITE

C ➤ Communication des décisions du Maire

- NEANT -

Le Conseil Municipal prend acte de ces informations.

D ➤ Communication sur les marchés publics à procédure adaptée relevant de l'article 28 du code des Marchés Publics

- NEANT -

Le Conseil Municipal prend acte de ces informations.

Monsieur le Maire se retire et ne participe pas au vote de l'ensemble des comptes administratifs.

Rapport n°1 : Comptes administratifs – Exercice 2016 / Budget principal Ville

EXPOSE DES MOTIFS

Monsieur le Maire expose le compte administratif 2016 du Budget Général de la Ville de Luxeuil-les-Bains chapitre par chapitre et apporte les explications nécessaires à sa compréhension.

Conformément à l'article L 2121-14 du CGCT, Monsieur le Maire quitte la séance avant le vote.

Monsieur Michel CALLOCH, 1er Adjoint, est élu Président pour le vote du compte administratif.

SECTION DE FONCTIONNEMENT		
	Dépenses	Recettes
Titres de recettes émis		8 968 330,76 €
Mandats émis	7 739 598,23 €	
Excédent 2015 reporté		1 226 871,62 €
EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT		2 455 604,15 €
SECTION D'INVESTISSEMENT		
	Dépenses	Recettes
Titres de recettes émis		3 334 722,90 €
Mandats émis	3 216 205,16 €	
Déficit 2015 reporté	365 786,53 €	
Restes à réaliser	1 165 008,66 €	87 852,42 €
BESOIN DE FINANCEMENT	1 324 425,03 €	
RESULTAT DE CLOTURE		1 131 179,12 €

DELIBERATION

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, approuve le **Compte Administratif 2016** du Budget Général de la Ville de Luxeuil-Les-Bains tel qu'il est arrêté comme ci-dessus.

ADOpte A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES
(4 abstentions : MM FRANC FROTE PIQUARD POUTOT)

Rapport n°2 : Comptes administratifs – Exercice 2016 / Budget annexe service de l'eau

EXPOSE DES MOTIFS

Monsieur le Maire expose le compte administratif 2016 du service de l'eau de la Ville de Luxeuil-les-Bains chapitre par chapitre et apporte les explications nécessaires à sa compréhension.

Conformément à l'article L 2121-14 du CGCT, Monsieur le Maire quitte la séance avant le vote.

Monsieur Michel CALLOCH, 1er Adjoint, est élu Président pour le vote du compte administratif.

SECTION D'EXPLOITATION		
	Dépenses	Recettes
Titres de recettes émis		184 704,09 €
Mandats émis	241 818,07 €	
Excédent 2015 reporté		224 457,76 €
EXCEDENT D'EXPLOITATION		167 343,78 €
SECTION D'INVESTISSEMENT		
	Dépenses	Recettes
Titres de recettes émis		95 599,48 €
Mandats émis	157 174,66 €	
Excédent 2015 reporté		22 771,17 €
Restes à réaliser	65 710,00 €	
BESOIN DE FINANCEMENT	104 514,01 €	
RESULTAT DE CLOTURE		62 829,77 €

DELIBERATION

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, approuve le **Compte Administratif 2016** du service de l'eau de la Ville de Luxeuil-Les-Bains tel qu'il est arrêté comme ci-dessus.

ADOpte A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES
(4 abstentions : MM FRANC FROTE PIQUARD POUTOT)

Rapport n°3 : Comptes administratifs – Exercice 2016 / Budget annexe assainissement

EXPOSE DES MOTIFS

Monsieur le Maire expose le compte administratif 2016 du service de l'assainissement de la Ville de Luxeuil-les-Bains chapitre par chapitre et apporte les explications nécessaires à sa compréhension.
Conformément à l'article L 2121-14 du CGCT, Monsieur le Maire quitte la séance avant le vote.
Monsieur Michel CALLOCH, 1er Adjoint, est élu Président pour le vote du compte administratif.

SECTION D'EXPLOITATION		
	Dépenses	Recettes
Titres de recettes émis		294 313,98 €
Mandats émis	129 412,83 €	
Excédent 2015 reporté		101 764,54 €
EXCEDENT D'EXPLOITATION		266 665,69 €
SECTION D'INVESTISSEMENT		
	Dépenses	Recettes
Titres de recettes émis		272 363,65 €
Mandats émis	250 198,36 €	
Déficit 2015 reporté	141 994,23 €	
Restes à réaliser	59 200,00 €	
BESOIN DE FINANCEMENT	179 028,94 €	
RESULTAT DE CLOTURE		87 636,75 €

DELIBERATION

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, approuve **le Compte Administratif 2016** du service de l'assainissement de la Ville de Luxeuil-Les-Bains tel qu'il est arrêté comme ci-dessus.

ADOpte A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES
(4 abstentions : MM FRANC FROTE PIQUARD POUTOT)

Rapport n°4 : Comptes administratifs – Exercice 2016 / Budget annexe cinéma Espace Molière

EXPOSE DES MOTIFS

Monsieur le Maire expose le compte administratif 2016 du Budget Cinéma Espace Molière de la Ville de Luxeuil-les-Bains chapitre par chapitre et apporte les explications nécessaires à sa compréhension.

Conformément à l'article L 2121-14 du CGCT, Monsieur le Maire quitte la séance avant le vote.

Monsieur Michel CALLOCH, 1er Adjoint, est élu Président pour le vote du compte administratif.

SECTION DE FONCTIONNEMENT		
	Dépenses	Recettes
Titres de recettes émis		237 452,42 €
Mandats émis	237 289,74 €	
Excédent 2015 reporté		9 937,41 €
EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT		10 100,09 €
SECTION D'INVESTISSEMENT		
	Dépenses	Recettes
Titres de recettes émis		36 802,44 €
Mandats émis	19 187,12 €	
Excédent 2015 reporté		49 026,30 €
EXCEDENT D'INVESTISSEMENT		66 641,62 €
RESULTAT DE CLOTURE		76 741,71 €

DELIBERATION

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, approuve **le Compte Administratif 2016** du Budget Cinéma Espace Molière de la Ville de Luxeuil-Les-Bains tel qu'il est arrêté comme ci-dessus.

ADOpte A L'UNANIMITE

Rapport n°5: Comptes administratifs – Exercice 2016 / Budget annexe lotissement Chatigny

EXPOSE DES MOTIFS

Monsieur le Maire expose le compte administratif 2016 du Lotissement Le Chatigny de la Ville de Luxeuil-les-Bains chapitre par chapitre et apporte les explications nécessaires à sa compréhension.
Conformément à l'article L 2121-14 du CGCT, Monsieur le Maire quitte la séance avant le vote.
Monsieur Michel CALLOCH, 1er Adjoint, est élu Président pour le vote du compte administratif.

SECTION D'INVESTISSEMENT		
	Dépenses	Recettes
Titres de recettes émis		0,00 €
Mandats émis	172 696,33 €	
BESOIN DE FINANCEMENT	172 696,33 €	
SECTION DE FONCTIONNEMENT		
	Dépenses	Recettes
Titres de recettes émis		172 696,33 €
Mandats émis	172 696,33 €	
RESULTAT DE FONCTIONNEMENT		0,00 €
RESULTAT DE CLOTURE	- 172 696,33 €	

DELIBERATION

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, approuve **le Compte Administratif 2016** du Lotissement Le Chatigny de la Ville de Luxeuil-Les-Bains tel qu'il est arrêté comme ci-dessus.

ADOpte A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES
(4 abstentions : MM FRANC FROTE PIQUARD POUTOT)

Rapport n°6: Comptes de gestion – Exercice 2016 / Budget principal Ville

EXPOSE DES MOTIFS

Le compte de gestion de l'exercice 2016 est en parfaite concordance avec le compte administratif de l'exercice 2016.

BUDGET GENERAL

	Résultat à la clôture de l'exercice précédent 2015	Part affectée à l'investissement exercice 2016	Résultat de l'exercice 2016	Résultat de clôture de l'exercice 2016
Investissement	- 365 786,53 €	0,00 €	118 517,74 €	- 247 268,79 €
Fonctionnement	2 653 021,77 €	1 426 150,15 €	1 228 732,53 €	2 455 604,15 €
Total Budget Général	2 287 235,24 €	1 426 150,15 €	1 347 250,27 €	2 208 335,36 €

DELIBERATION

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, **approuve le compte de gestion 2016** du Budget principal de la Ville de Luxeuil Les-Bains tel qu'il est arrêté comme ci-dessus

ADOpte A L'UNANIMITE

Rapport n°7: Comptes de gestion – Exercice 2016 / Budget annexe service de l'eau

EXPOSE DES MOTIFS

Le compte de gestion de l'exercice 2016 est en parfaite concordance avec le compte administratif de l'exercice 2016.

SERVICE DE L'EAU

	Résultat à la clôture de l'exercice précédent 2015	Part affectée à l'investissement exercice 2016	Résultat de l'exercice 2016	Résultat de clôture de l'exercice 2016
Investissement	22 771,17 €	0,00 €	- 61 575,18 €	- 38 804,01 €
Exploitation	232 681,49 €	8 223,73 €	- 57 113,98 €	167 343,78 €
Total Budget Général	255 452,66 €	8 223,73 €	- 118 689,16 €	128 539,77 €

DELIBERATION

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, **approuve le compte de gestion 2016** du Service de l'eau de la Ville de Luxeuil Les-Bains tel qu'il est arrêté comme ci-dessus

ADOpte A L'UNANIMITE

Rapport n°8: Comptes de gestion – Exercice 2016 / Budget annexe assainissement

EXPOSE DES MOTIFS

Le compte de gestion de l'exercice 2016 est en parfaite concordance avec le compte administratif de l'exercice 2016.

SERVICE DE L'ASSAINISSEMENT

	Résultat à la clôture de l'exercice précédent 2015	Part affectée à l'investissement exercice 2016	Résultat de l'exercice 2016	Résultat de clôture de l'exercice 2016
Investissement	- 141 994,23 €	€	22 165,29 €	- 119 828,94 €
Exploitation	266 483,55 €	164 719,01 €	164 901,15 €	266 665,69 €
Total Budget Général	124 489,32 €	164 719,01 €	187 066,44 €	146 836,75 €

DELIBERATION

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, **approuve le compte de gestion 2016** du Service de l'assainissement de la Ville de Luxeuil Les-Bains tel qu'il est arrêté comme ci-dessus

ADOpte A L'UNANIMITE

Rapport n°9: Comptes de gestion – Exercice 2016 / Budget annexe cinéma Espace Molière

EXPOSE DES MOTIFS

Le compte de gestion de l'exercice 2016 est en parfaite concordance avec le compte administratif de l'exercice 2016.

Budget cinéma Espace Molière

	Résultat à la clôture de l'exercice précédent 2015	Part affectée à l'investissement exercice 2016	Résultat de l'exercice 2016	Résultat de clôture de l'exercice 2016
Investissement	49 026,30 €	0,00€	17 615,32 €	66 641,62 €
Fonctionnement	9 937,41 €	0,00 €	162,68 €	10 100,09 €
Total Budget Général	58 963,71 €	0,00 €	17 778,00 €	76 741,71 €

DELIBERATION

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, **approuve le compte de gestion 2016** du Budget Cinéma Espace Molière de la Ville de Luxeuil Les-Bains tel qu'il est arrêté comme ci-dessus

ADOpte A L'UNANIMITE

Rapport n°10: Comptes de gestion – Exercice 2016 / Budget annexe lotissement Chatigny

EXPOSE DES MOTIFS

Le compte de gestion de l'exercice 2016 est en parfaite concordance avec le compte administratif de l'exercice 2016.

BUDGET LOTISSEMENT LE CHATIGNY

	Résultat à la clôture de l'exercice précédent 2015	Part affectée à l'investissement exercice 2016	Résultat de l'exercice 2016	Résultat de clôture de l'exercice 2016
Investissement	€	€	- 172 696,33 €	- 172 696,33 €
Exploitation	€	€	€	€
Total Budget Général	€	€	- 172 696,33 €	- 172 696,33 €

DELIBERATION

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, **approuve le compte de gestion 2016** du Budget Lotissement le Châtigny de la Ville de Luxeuil Les-Bains tel qu'il est arrêté comme ci-dessus.

ADOpte A L'UNANIMITE

Rapport n°11: Affectation du résultat 2016 - Budget principal Ville

EXPOSE DES MOTIFS

AFFECTATION DES RÉSULTATS 2016

BUDGET GÉNÉRAL

Après avoir constaté que le résultat du budget général 2016 fait apparaître un excédent de fonctionnement de **2 455 604,15 €** et un besoin de financement d'investissement de **1 324 425,03 €**.

Monsieur le Maire propose d'affecter le résultat d'exploitation de la façon suivante :

EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT GLOBAL CUMULE AU 31/12/2016	
Affectation obligatoire :	
A la couverture d'autofinancement et/ou exécuter le virement prévu au BP (c/1068)	1 324 425,03 €
<u>Solde disponible affecté comme suit :</u>	
Affectation complémentaire en réserves (c/1068)	0,00 €
Affectation à l'excédent reporté de fonctionnement (ligne 002)	1 131 179,12 €
Total affecté au c/ 1068 :	1 324 425,03 €
EXCEDENT GLOBAL CUMULE AU 31/12/2016	
Excédent à reporter (ligne 002) en recettes de fonctionnement	1 131 179,12 €

DELIBERATION

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, approuve l'affectation des **résultats 2016 du budget général** conformément aux propositions telles qu'elles sont arrêtées comme ci-dessus.

ADOpte A L'UNANIMITE

Rapport n°12: Affectation du résultat 2016 - Budget annexe service de l'eau

EXPOSE DES MOTIFS

AFFECTATION DES RÉSULTATS 2016

Service de l'eau

Après avoir constaté que le résultat du budget du Service de l'eau 2016 fait apparaître un excédent d'exploitation de **167 343,78 €** et un besoin de financement d'investissement de **104 514,01 €**.

Monsieur le Maire propose d'affecter le résultat d'exploitation de la façon suivante :

EXCEDENT D'EXPLOITATION GLOBAL CUMULE AU 31/12/2016	
Affectation obligatoire :	
A la couverture d'autofinancement et/ou exécuter le virement prévu au BP (c/1068)	104 514,01 €
<u>Solde disponible affecté comme suit :</u>	
Affectation complémentaire en réserves (c/1068)	0,00 €
Affectation à l'excédent reporté d'exploitation (ligne 002)	62 829,77 €
Total affecté au c/ 1068 :	104 514,01 €
EXCEDENT GLOBAL CUMULE AU 31/12/2016	
Excédent à reporter (ligne 002) en recettes d'exploitation	62 829,77 €

DELIBERATION

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, approuve l'affectation des **résultats 2016 du Service de l'eau** conformément aux propositions telles qu'elles sont arrêtées comme ci-dessus.

ADOpte A L'UNANIMITE

Rapport n°13: Affectation du résultat 2016 - Budget annexe assainissement

EXPOSE DES MOTIFS

AFFECTATION DES RÉSULTATS 2016

Service de l'eau

Après avoir constaté que le résultat du budget du Service de l'assainissement 2016 fait apparaître un excédent d'exploitation de **266 665,69 €** et un besoin de financement d'investissement de **179 028,94 €**.

Monsieur le Maire propose d'affecter le résultat d'exploitation de la façon suivante :

EXCEDENT D'EXPLOITATION GLOBAL CUMULE AU 31/12/2016	
Affectation obligatoire :	
A la couverture d'autofinancement et/ou exécuter le virement prévu au BP (c/1068)	179 028,94 €
<u>Solde disponible affecté comme suit :</u>	
Affectation complémentaire en réserves (c/1068)	0,00 €
Affectation à l'excédent reporté d'exploitation (ligne 002)	87 636,75 €
Total affecté au c/ 1068 :	179 028,94 €
EXCEDENT GLOBAL CUMULE AU 31/12/2016	
Excédent à reporter (ligne 002) en recettes d'exploitation	87 636,75 €

DELIBERATION :

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, approuve l'affectation des **résultats 2016 du Service de l'assainissement** conformément aux propositions telles qu'elles sont arrêtées comme ci-dessus.

ADOpte A L'UNANIMITE

Rapport n°14: Débat d'orientation budgétaire – Exercice 2017

EXPOSE DES MOTIFS

L'article L.2312-1 du Code Général des Collectivités Territoriales prévoit que les communes de plus de 3500 habitants doivent procéder, dans les deux mois précédant le vote du budget primitif de l'exercice, à la tenue d'un Débat d'Orientation Budgétaire. Ce dernier a pour objet d'informer l'assemblée délibérante sur la situation financière de la collectivité et de permettre aux élus de débattre sur les grandes orientations budgétaires.

DELIBERATION

Le Conseil Municipal **prend acte de la tenue du débat d'orientation budgétaire 2017** de la ville de Luxeuil-les-Bains.

ADOpte A L'UNANIMITE

Rapport n°15: Opposition au transfert de la compétence PLUi à la CC du Pays de Luxeuil

EXPOSE DES MOTIFS

La loi ALUR n° 2014-366 du 24 mars 2014 prévoit en son article 136 le transfert **de plein droit** de la compétence PLU intercommunal (PLUi) dans un délai de trois ans à compter de la promulgation de la loi soit **à compter du 27 mars 2017**.

Toutefois ce transfert n'aura pas lieu **si**, trois mois avant l'expiration de ce délai de trois ans, au moins 25% des communes représentant au moins 20% de la population totale des communes concernées s'y opposent.

Le délai permettant aux conseils municipaux de délibérer valablement est entre le 27 décembre 2016 et le 27 mars 2017.

A noter pour l'avenir :

*la loi Alur prévoit que si, après le 27 mars 2017, la communauté de communes n'est pas devenue compétente en matière de PLU, elle le deviendra de plein droit le premier jour de l'année suivant l'élection du président de la communauté consécutive au renouvellement général des conseils municipaux et communautaires, soit le 1er janvier 2021 **sauf** opposition expresse des communes dans le délai de trois mois précédant cette échéance*

DELIBERATION

- Vu les statuts de la communauté de communes du Pays de Luxeuil en vigueur
- Vu les projets communautaires déjà en cours et les priorités fixées à l'échelle intercommunale,
- Vu l'article 136 de la loi ALUR

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- **s'oppose** au transfert de la compétence PLU Intercommunal à la CC du Pays de Luxeuil
- **charge** le Maire de notifier cette décision à la CC du Pays de Luxeuil

ADOpte A L'UNANIMITE

INFORMATION DIVERSES :

Le Maire remercie Michel CALLOCH, 1^{er} adjoint et adjoint aux finances ainsi que les services pour le travail préparatoire à ce conseil municipal, en particulier le service comptabilité représenté par Mme POIROT et la Directrice Générale des Services.

Il remercie aussi les Conseillers municipaux pour leur patience et la qualité des échanges, la presse et le public.

AGENDA

- 16 février : Comité de pilotage du Contrat Défense en préfecture
- 18 février à 20h30 : Concert de Cyril ADDA TRIO à l'Espace Frichet
- 4 et 5 mars : Foire aux livres à l'abbaye St Colomban
- 9 mars Théâtre « Tant qu'il y a les mains de l'homme » à 20h à l'Espace Molière
- 11 mars : portes ouvertes au lycée Lumière
- 17 mars : Luxeuil-les-Bains fêtera la St Patrick et se rapproche de l'Irlande dans le cadre du Chemin de Saint Colomban (exposition, aubades de l'Harmonie municipale, animations dans les bars et restaurants)
- 20 mars 19h30 : Conseil Municipal avec présentation de l'Avant-Projet Détaillé du Centre d'Interprétation de d'Animation du Patrimoine.

TRAVAUX EN COURS (PAR LOUIS MARTHEY)

- Chantier rue LO FROSSARD
- Rue Jeandet : réseaux
- Rue Grammont : les travaux se poursuivent

AFFAIRES SCOLAIRES

Bonne nouvelle pour nos écoles : pas de risques de fermeture de classe

COLLEGE MATHY

Le Maire a envoyé un courrier au Président du Conseil départemental pour que soit inclus dans le projet d'extension du Collège ROSTAND :

- Les abords
- Les problématiques de stationnement (bus, personnels..) et de circulation
- Les équipements sportifs

VILLE ACTIVE ET SPORTIVE

Remise officielle du label « Ville active et sportive 2 Lauriers ». Le Maire félicite le travail des services de la ville mais aussi ceux de la Communauté de Communes. Stéphane KROEMER, Adjoint au sport, s'est rendu à la remise de cette distinction.

GENS DU VOYAGE

La ville s'est engagée dans une procédure pour permettre de solutionner l'occupation des rues Bourgeline et de la Frécande.

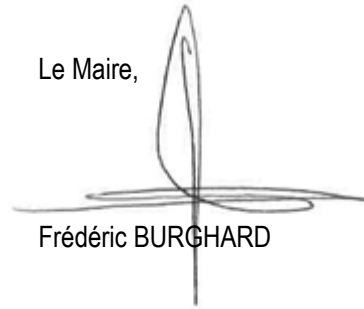
La séance est levée à 22H30

A Luxeuil-les-Bains, le 13 FEVRIER 2017

Le Secrétaire de séance,

Nathalie SIRVEAUX

Le Maire,

A handwritten signature in black ink, consisting of a vertical line with a loop at the top and several horizontal strokes at the bottom.

Frédéric BURGHARD